

Assemblée générale ordinaire de la SEPANT – 19 mars 2022

Rapport Moral

Le Président de la SEPANT

Mes chers Collègues,

L'année 2021 a été pour la SEPANT à la fois une année de continuité, et une année de changement. La continuité de l'activité de la SEPANT et de sa vie associative a pu être assurée, grâce au dévouement des bénévoles et des salariés, au cours d'une année qui a été marquée comme la précédente par la crise due à la pandémie de Covid-19, ainsi que par quelques difficultés liées aux changements ayant affecté en 2020 certaines municipalités et certains organismes partenaires. La SEPANT a tenu bon, même si certaines de ses activités ont été très perturbées durant cette période, et que le recours au télétravail a été souvent la règle pour les salariés. Les emplois des salariés ont été tous préservés. Le calendrier des réunions de Conseil d'Administration et des réunions de bureau a été strictement respecté, souvent sous la forme de visioconférences, il n'y a eu aucune interruption de la « vie statutaire ». Durant l'année 2021, la fédération départementale SEPANT, signe de sa vitalité, s'est enrichie de l'adhésion de 4 nouvelles associations (rejointe encore par 2 autres au début de 2022). C'est donc avec une communauté associative enrichie d'apports dynamiques et très divers, dont on a eu un aperçu lors du forum associatif du 15 octobre 2021 à Joué-lès-Tours, que l'année s'est achevée.

Ce fut aussi une année de changement, avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice, Astrid Barthélemy, le 1^{er} mars 2021, et d'une nouvelle Trésorière, Ghislaine Carimalo, qui a été cooptée par le Conseil d'Administration le 27 mai 2021, ayant acceptée d'assumer cette lourde responsabilité. Deux salariées permanentes ont aussi rejoint l'équipe de la SEPANT, qui comprend désormais 11 personnes, dont l'une est en contrat de professionnalisation (régime d'alternance).

La SEPANT a continué son travail militant, à travers la participation à de nombreuses instances départementales et sa présence dans la fédération régionale FNE Centre-Val de Loire ; en répondant autant qu'elle l'a pu à de nombreuses sollicitations extérieures, portant le plus souvent sur des dommages environnementaux dont le nombre n'a pas diminué durant cette période. La SEPANT est souvent intervenue auprès des pouvoirs publics ou des élus, elle est parfois allée en justice, et elle est reconnue comme étant un interlocuteur à la fois courtois et pugnace.

Elle travaille sur des sujets très divers, selon les trois axes de son projet associatif : la biodiversité ; l'eau et les ressources naturelles ; le développement durable et la lutte contre les effets du changement climatique. Ainsi, en matière de protection de la biodiversité, elle poursuit son effort en matière de restauration des habitats naturels, à travers les plantations de haies, les

restaurations de mares, et la sauvegarde des prairies dans le cadre du programme « éleveurs de biodiversité », à côté de ses tâches permanentes d'inventaires de biodiversité, et d'enrichissement des connaissances, depuis le terrain jusqu'à sa base de données Obs'37.

La lutte contre l'usage des pesticides, et pour une répartition équilibrée des usages de l'eau, pour la continuité écologique des cours d'eau, pour la protection de la nappe d'eau profonde du Cénomaniens se sont poursuivies. Le travail de réflexion sur la prévention et la gestion des déchets, y compris contre les dépôts sauvages, est toujours d'actualité, de même que les actions portant sur la prise de conscience du changement climatique, et l'aménagement des territoires communaux pour tenir compte de celui-ci, ainsi que pour accompagner la responsabilité sociétale des organisations. La communication sur les actions de la SEPANT a aussi progressé, si on prend référence sur le nombre de communiqués de presse, la présence de stands dans des manifestations publiques, mais aussi des initiatives comme une émission mensuelle sur RCF Touraine, et l'organisation d'une séance mensuelle de ciné-débat au CGR de Tous Centre.

Un effort particulier pour mieux connaître les besoins des associations fédérées ou associées, et pour resserrer les liens avec celles-ci a été mené en 2021, et on doit saluer au passage l'engagement du vice-président Bruno Debron dans cette action, et pour systématiser l'accueil des nouveaux adhérents.

Car pourquoi adhère-t-on à la SEPANT, puis devient-on peu à peu bénévole dans l'association (qui a tant besoin de ceux-ci)? Les motivations sont sans doute très diverses, mais le plus souvent, à la base, et en tout cas ce fut le cas pour moi-même, c'est le souci de faire partie de la grande communauté des défenseurs de la nature et de l'environnement, et de contribuer à cette grande cause dans la mesure de ses moyens.

N'oublions pas que la vitalité d'une association dépend de ses bénévoles, et des mille manières qu'ils ont de s'y impliquer, chacun avec ses talents et sa bonne volonté, et le souci de faire connaître la SEPANT.

Pour terminer, je vous demande d'avoir une pensée pour notre collègue François Botté, un vrai savant botaniste, récemment décédé, et qui fut surnommé autrefois par ses camarades d'études « Botté, le Bottin de la bota » (c'est Dominique Tessier qui a cité cette anecdote, lors des obsèques). En effet, ses connaissances naturalistes étaient immenses et il les partageait parfois lors des sorties nature, avec une verve inénarrable. François était adhérent de la SEPANT depuis 1970 !